

Objet : Attentes de citoyens français pour la suppression de l'écotaxe au péage du pont de La Rochelle-Ré

Monsieur le Député,

Vous avez été élu pour représenter les quelques 132500 habitants de La Rochelle et de ses environs. Dans ce but, vous vous êtes présenté en tant que **rassembleur et constructeur de ponts**, sous entendu entre les 2 rives du Pertuis Breton. Mais vous savez par ailleurs qu'au sein de notre circonscription, nous ne pouvons nous y déplacer librement ; en effet, une injustice flagrante taxe les habitants de notre pays et d'au-delà, sans qu'aucun candidat à la législature ne s'en soit manifesté jusque là.

Le Conseil Général 17, sous l'incitation de Mrs Bussereau et Gendre, a entériné en 2011 une proposition de loi relative à la « pression touristique sur les espaces insulaires, prévention des risques et réparation des dommages », présentée par le député sortant de la 1^{ère} circonscription de Charente Maritime (son courrier du 15/7/2011 que je tiens à votre disposition). Pour concrétiser cet « acte salvateur » pour l'île de Ré, il a été décidé de maintenir, sous forme d'écotaxe, plafonnée auparavant à 3.05 €, les mêmes tarifs que pour le péage au pont de l'île, lorsqu'il était destiné à rembourser les coûts de construction de l'ouvrage réalisé par la Sté Bouygues en 1988.

Cette coïncidence ne vous a sans doute pas échappé. C'est ainsi qu'est créée une manne annuelle de 12 M€ que les contribuables vont « apporter » à cete digne assemblée pour la préservation des risques écologiques sur l'île (sic...). Les manifestations des motards et autres campeurs sur parcelle privée sur ce sujet n'en sont qu'au préambule des revendications.

Outre la prohibition de libre circulation sur le territoire de la République pour se rendre sur Ré, ne pensez-vous pas que cette écotaxe majorée soit une insulte à l'égard des citoyens rochelais tout d'abord (car devant se rendre régulièrement sur l'île pour visiter des parents, des amis, un chantier, un client, etc) mais aussi une honte qui vient noircir notre image et le poumon économique de notre région qu'est le tourisme. Oléron et Noirmoutier sont sur ce point mieux pourvues.

Cette écotaxe dont on a compris qu'il ne s'agit que d'un impôt supplémentaire et rejette les non résidents principaux, fait la part belle à une population locale qui bénéficie en contrepartie des nombreux services publics et autres que lui offre la proximité de La Rochelle. Le député que vous êtes à présent, ne doit-il pas faire abolir cette loi inique qui crée 2 niveaux de citoyens, ceux qui possèdent et jouissent du bien commun (le pont mais aussi l'hôpital de LR par exemple), et les « sans-grade » venus visiter ce bout de territoire qu'on leur refuse face à la surenchère tarifaire du péage.

Nous aimerions connaître votre sentiment sur ce sujet que tous les Républicains et Démocrates de France souhaitent voir se terminer favorablement. Il suffit du reste d'« intéresser » 60 de vos collègues pour que la Gauche retrouve quelque crédibilité dans cette affaire.

Espérant en une totale compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de nos respectueuses salutations.

La Rochelle, le 26/08/2012